



Accord de libre-échange avec la Moldavie: l'économie salue la conclusion des négociations

economiesuisse se félicite de la conclusion des négociations relatives à un accord de libre-échange entre les États de l'AELE et la Moldavie. Ainsi, les entreprises suisses pourront accéder plus facilement au marché moldave et y trouveront des conditions-cadre meilleures.

Les négociations officielles entre les États de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et l'État moldave, situé dans le sud-est de l'Europe, ont débuté en 2021. Celles-ci ont pu être conclues avec succès, au terme de cinq cycles de négociations.

L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE EN EUROPE

Cet accord moderne et complet comprend des dispositions sur le commerce des biens et des services, les obstacles techniques au commerce, les règles d'origine, la facilitation des échanges, les investissements, la protection de la propriété intellectuelle, la concurrence, les marchés publics, le règlement des différends, le développement durable et le commerce électronique. C'est la première fois que des règles relatives au commerce électronique sont intégrées dans un accord de libre-échange de l'AELE.

À l'heure actuelle, les échanges bilatéraux entre la Suisse et la Moldavie sont plutôt faibles en comparaison internationale, mais ils ont fortement augmenté au

cours des dernières années. En 2022, les échanges entre les deux pays s'élevaient à près de 76 millions de francs. Outre le commerce de marchandises classique, de nouveaux secteurs comme l'informatique gagnent en importance en Moldavie. Cet accord de libre-échange moderne offre donc de bonnes bases pour intensifier la coopération économique dans tous les secteurs. Il permet aussi une meilleure intégration de la Moldavie dans les chaînes de valeur européennes.

DIVERSIFICATION DES DÉBOUCHÉS

L'économie suisse est fortement interconnectée au niveau international. Dès lors, développer les réseaux suisses de libre-échange est décisif pour accéder à de nouveaux marchés de croissance et renforcer la compétitivité des entreprises suisses. La modernisation des accords existants et la négociation de nouveaux accords a cependant fortement ralenti ces dernières années. Après la conclusion des négociations entre l'AELE et le Mercosur en 2019, la conclusion des négociations avec la Moldavie contribue à diversifier les débouchés. Avant que les entreprises suisses puissent utiliser l'accord, celui-ci doit être signé et ratifié.